

DIRECTION
TALENTS ET CULTURE
ORGANISATIONNELLE

FONCTION :	Chargée ou chargé de cours Techniques d'éducation spécialisée
STATUT D'EMPLOI :	Chargée ou chargé de cours
CONCOURS :	2023-12-001
Début de l'affichage :	19 décembre 2023
Fin de l'affichage :	22 décembre 2023, 8 h

Collège à taille humaine, situé au cœur de la Capitale-Nationale et aux portes du cadre enchanteur qu'offrent les plaines d'Abraham, Mérici collégial privé accueille ses étudiants dans des programmes préuniversitaires, techniques et en formation continue. Par son milieu de vie inclusif et ouvert sur le monde, une qualité d'enseignement inégalée, une expérience étudiante exclusive et un soutien à la réussite personnalisé, le Collège, leader auprès des entreprises et organismes du milieu, a pour mission de former une relève engagée et compétente pour qu'elle intègre le marché du travail ou les études universitaires tout en contribuant au développement de la main-d'œuvre active et à celui de la communauté.

Travailler à Mérici collégial privé, c'est s'offrir un milieu de travail agréable et humain. Vous aurez accès à plusieurs avantages, tels qu'une programmation sportive gratuite, l'accès à la salle d'entraînement, la contribution au RREGOP, pour ne nommer que ceux-ci! Vous bénéficierez de plusieurs autres avantages, en plus de développer des relations durables avec une équipe qui n'attend que vous!

CHARGE PROFESSIONNELLE

La charge professionnelle de l'enseignante ou de l'enseignant à la leçon est constituée d'activités d'enseignement telles que l'intervention pédagogique, la gestion pédagogique et la sanction des études, les activités de groupe de Techniques d'éducation spécialisée ainsi que l'implication obligatoire à certaines activités.

COURS À COMBLER

- **Cours 351-205-M1 : Pratiques sécuritaires en milieu de travail, volet général** (39 heures)

Ce cours a pour but de former l'étudiant face aux différentes pratiques de travail sécuritaires pour sa future carrière de technicienne ou technicien en éducation spécialisée. Dans le cadre du volet général du cours, les éléments suivants sont couverts :

Partie 1 – CNESST (10 h) :

- Règles d'ergonomie au travail, prévention des blessures et des accidents;
- La procédure lors d'incidents et d'accidents au travail;
- Protocoles et responsabilités lors d'alerte de feu et d'évacuation;
- Prévention de l'épuisement professionnel;
- Le harcèlement au travail, ses impacts et recours possibles;
- Facteurs de stress et de détresse, programmes de soutien aux employés.

DIRECTION
TALENTS ET CULTURE
ORGANISATIONNELLE

Partie 2 – Mesures de prévention des infections et d’hygiène (10 h) :

- Protocoles pour mettre et enlever les gants;
- Protocoles pour jeter les produits cytotoxiques;
- Protocoles pour la désinfection des espaces;
- Protocoles lors de crises sanitaires, zone chaude et froide, en quarantaine.

Partie 3 – Loi 90 (19 h) :

- Règlementations et protocoles pour la distribution et l’administration de médicaments (cadre légal et limitations pour les éducateurs spécialisés);
- Modes d’administration des médicaments selon leur forme;
- Ordre d’administration des médicaments et fiches de suivis (FADM);
- Principes du PHDPVIS.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat universitaire de 1^{er} cycle ou l’équivalent dans un champ de spécialisation approprié à l’emploi;
- avoir complété la formation [Administration de médicaments et de soins invasifs d’assistance \(Loi 90\)](#) ou s’engager à la compléter au plus tard le 9 février;
- posséder une expérience professionnelle pertinente;
- avoir complété une formation en pédagogie constitue un atout;
- connaître la plateforme Moodle et la suite Office 365, notamment Teams, constitue un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Excellente maîtrise du français à l’écrit et à l’oral;
- avoir de très bonnes habiletés de communication à l’écrit et à l’oral;
- être capable d’analyser la situation éducative, de concevoir et de réaliser une intervention pédagogique de qualité et de réguler son action;
- avoir une très bonne capacité d’apprentissage et d’adaptation ainsi qu’un bon sens de l’initiative et de l’autonomie;
- être capable de prendre des décisions et d’établir des relations interpersonnelles positives et harmonieuses.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération est fixée selon l’échelle de traitement des chargés de cours, établie selon les années de scolarité reconnues et l’expérience pertinente;
- **Sous toutes réserves**, le cours sera offert en présence les jeudis en après-midi, du 18 janvier au 24 mai 2024.

DIRECTION
TALENTS ET CULTURE
ORGANISATIONNELLE

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en postulant via notre site internet à l'adresse suivante www.merici.ca dans la section Carrières.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront cet emploi, cependant prendre note que seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Méridci collégial privé souscrit aux principes d'égalité en matière d'emploi. Nous encourageons les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.